

Commune de BASTIA (20200)

Etude de Maîtres Thomas LEANDRI et Céline BRONZINI de CARAFFA

Notaires associés

1 Rue Luiggi Giafferi, 20200 BASTIA

Tel : 04.95.31.25.10/Fax : 04.95.32.55.62

Email : leandri-bronzini-decaraffa@notaires.fr

AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Date de l'acte : 14/01/2026

Suivant acte reçu par Me Thomas LEANDRI, Notaire à BASTIA, 1 rue Luiggi Giafferi il a été dressé conformément à l'art 1 de la loi du 06/03/2017, un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquise et aux dispositions des articles 2261 et 2272.

Identité du bénéficiaire de la prescription.

Monsieur Jean Jacques MARZOCCHI, époux de Madame Marie-Marguerite AGOSTINI, demeurant à BASTIA (20200) Villa Juliette Monserato Sclala Santa.

Né à BASTIA (20200), le 28 août 1946.

Désignation des Biens :

Un tiers en pleine propriété du bien ci-après désigné :

A BASTIA (HAUTE-CORSE) 20200 6 Rue Gabriel Péri,

Un bâtiment de plain-pied situé côté cour intérieure par lequel on accède par le vestibule du 6 Rue Gabriel Péri..

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AM	0051	RUE GABRIEL PERI	00 ha 00 a 55 ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquise, il fait foi de la possession , sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Pour avis
Maître Thomas LEANDRI

Etude de Maîtres
T. LEANDRI
C. BRONZINI de CARAFFA
Notaires Associés
1 rue Luiggi Giafferi
Place Saint-Nicolas - 20200 BASTIA